

Fortes pluies et inondations : Comment s'y préparer?



Saint-Constant

Contexte

Les changements climatiques augmentent la fréquence et l'intensité des fortes pluies, entraînant des crues importantes.

Dans les zones urbanisées, l'eau de pluie a plus de difficulté à s'infiltrer dans le sol, ce qui peut entraîner des débordements et des risques d'inondations des bâtiments.

Le 9 août dernier, les pluies diluviennes causées par l'ouragan Debby ont occasionné des inondations historiques partout au Québec, et notre ville n'y a pas échappé. Cet événement a eu un impact majeur sur le Plan directeur de reconstruction des rues de Saint-Constant, nous contraignant à le réviser à nouveau pour le rendre encore plus résilient face aux défis climatiques. Ce processus implique des travaux majeurs selon une séquence logique tenant compte des nouveaux travaux à effectuer.

Une forte pluie est un événement météorologique intense qui déverse rapidement une grande quantité d'eau sur une zone restreinte en peu de temps.



La résilience et l'adaptation : qu'est-ce que c'est?

La résilience urbaine fait référence à la capacité d'une communauté à **résister**, à **modifier ses façons de faire** et à se **développer** tout en tenant compte des défis écologiques, sociaux et économiques à long terme.

Pour y arriver, il est essentiel :

- D'adopter de nouvelles pratiques pour mieux vivre cette réalité, tout en minimisant les impacts;
- D'accepter que l'eau puisse s'accumuler, temporairement, sur les routes et dans les espaces publics lors de fortes pluies, tout en contrôlant où cette eau s'accumule.

Plan d'action : un projet collectif



Il est possible de mettre en place des mesures pour diriger l'eau vers des zones désignées, facilitant ainsi la gestion de ces événements.

Face aux défis posés par la gestion des eaux pluviales dans le contexte des changements climatiques, des solutions collectives, impliquant toute la communauté, sont nécessaires.

Mesures à prendre par la Ville pour favoriser la résilience

Informer et soutenir



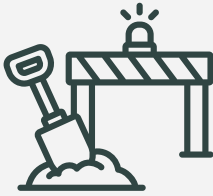
- Informer et documenter les citoyens pour les aider à mieux se préparer lors de fortes pluies;
- Offrir un soutien technique aux propriétaires pour réduire la vulnérabilité de leur bâtiment.

Entretien des infrastructures



- Poursuivre le nettoyage des réseaux;
- Poursuivre les inspections des réseaux.

Construire de nouveaux bassins et reconstruire des rues



- Construire de nouveaux bassins de rétention;
 - À titre informatif, le coût des travaux pour la construction d'un bassin de rétention est d'environ 2,5 M\$ en moyenne. Ce montant est plus élevé pour la construction de bassins sous-terrains.
- Poursuivre la reconstruction des rues (incluant le remplacement progressif des systèmes de drains perforés à emmagasinement croissant (DPEC) et des tranchées drainantes (TD)) selon une séquence de priorisation logique dans le secteur des V et des M;
- Poursuivre la reconstruction des rues à fossés en fermant ces derniers et en installant un réseau pluvial conventionnel;
- Poursuivre la reconstruction des rues dans les autres secteurs de la Ville où c'est nécessaire;
 - À titre informatif, le coût des travaux pour la reconstruction d'une rue est estimé en moyenne à 2,5 M\$ par rue.

Que veulent dire les termes « DPEC » et « TD »?

Les **drains perforés à emmagasinement croissant** ou DPEC, installés principalement dans le secteur des V, sont constitués d'une conduite en plastique (PVC) perforée dans le bas. Cette conduite est ensuite entourée de pierre nette emprisonnée à l'intérieure d'une membrane étanche. Elle sert à récolter les eaux de pluies de ruissellement qui s'écoulent dans les puisards et permet de récolter les eaux provenant des drains français.

Les **tranchées drainantes** ou TD, installées majoritairement dans le secteur des M, mais aussi dans le secteur des V, sont constituées de la même façon qu'un drain français. On retrouve un drain perforé en plastique (PEHD) entouré de pierre nette. Une membrane perméable vient ensuite enrober le tout. Cette conduite pluviale sert à récolter les eaux de pluies de ruissellement qui s'écoulent dans les puisards, mais également l'eau se trouvant à proximité dans le sol.



Guide pratique : comment se préparer face aux fortes pluies?

Comme beaucoup d'autres villes, Saint-Constant est susceptible de connaître des pluies d'une intensité exceptionnelle, pouvant entraîner des accumulations rapides et augmenter le risque d'inondation ou de refoulement d'égout. Dans ce contexte, nous conseillons aux propriétaires d'identifier les vulnérabilités potentielles de leur habitation afin de la protéger efficacement.

Les pages suivantes présenteront les principaux gestes que chaque propriétaire doit connaître pour protéger sa résidence des dégâts d'eau pouvant survenir au sous-sol et les moyens préventifs les plus simples à mettre en place.

1. CLAPET ANTI-RETOUR (CLAPET DE RETENUE OU ANTI-REFOULEMENT)



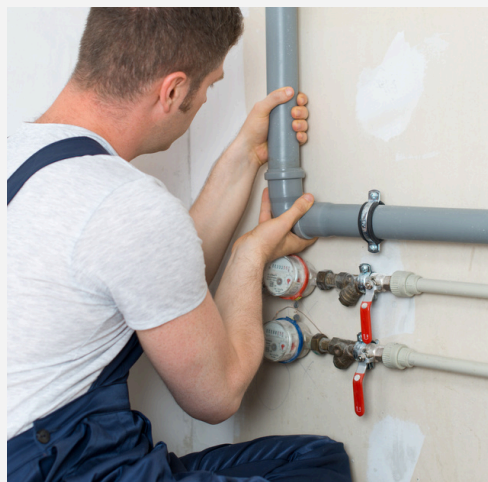
Un clapet anti-retour empêche les eaux d'égouts de refouler dans le sous-sol en se fermant automatiquement. Ce dispositif doit être installé et maintenu en bon état sur tous les appareils de plomberie au sous-sol.

Le clapet doit être conforme, fonctionnel et accessible, sans quoi la Ville ne peut être tenue responsable des dommages causés par un refoulement.

Note : même avec un clapet anti-retour conforme, il est impératif de ne jamais évacuer l'eau (toilette, laveuse, lavabos, lave-vaisselle, douche) durant une forte pluie, car l'eau pourrait remonter et occasionner un refoulement d'égout.

Un entretien annuel de chaque clapet est essentiel :

- Retirez le couvercle et dévissez le bouchon d'accès;
- Dégagez la petite porte à bascule, nettoyez-la et en vérifiez l'état de son joint d'étanchéité en caoutchouc;
- Remplacez la porte à bascule, tout en vous assurant que son mouvement est libre;
- Revissez solidement le bouchon d'accès et remettez le couvercle.



Dans le doute, demandez à un plombier de vérifier!

2. FOSSE DE RETENUE (PUISARD) ET POMPE

La fosse de retenue capte l'eau provenant du drain français et la réachemine vers l'extérieur à l'aide de la pompe.



Source image : Protégez-Vous

Il est essentiel de vérifier une fois par année que :

- La fosse ne contient aucun débris;
- La pompe fonctionne adéquatement, et ce, même en cas de panne électrique.

Une pompe additionnelle à batteries ou une génératrice est une solution essentielle pour éviter tout dommage lors de pannes d'électricité.



Dans le doute, demandez à un plombier de vérifier!

3. GOUTTIÈRES

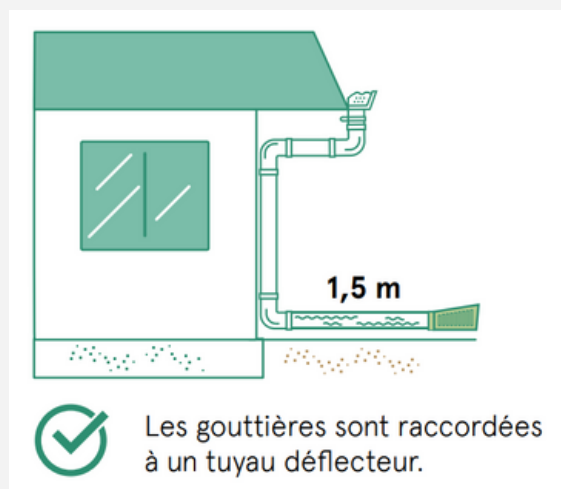
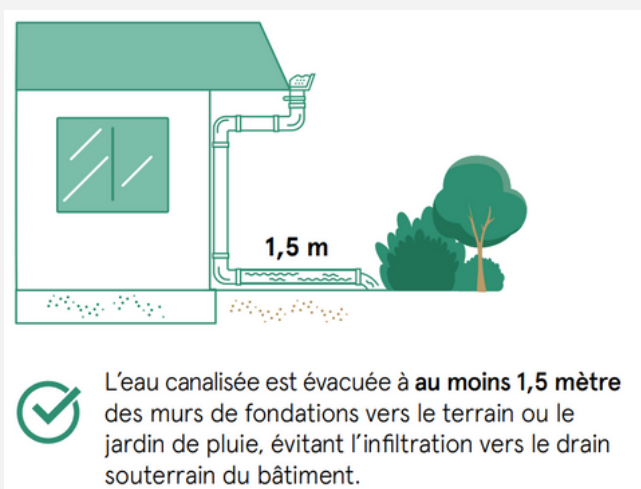
Les eaux provenant d'un toit en pente sont évacuées au moyen de gouttières et doivent être obligatoirement déversées sur la surface perméable du terrain ou dans un puits percolant à une distance d'au moins 1,5 m du bâtiment dans les limites de la propriété.

Ces eaux doivent être déversées loin de la zone d'infiltration captée par le tuyau de drainage des fondations (drain français) du bâtiment et ne peuvent être déversées dans l'emprise de la rue, directement ou indirectement.



Il est essentiel de :

- Débrancher les descentes de gouttières du drain français;
- Dégager les gouttières au printemps et à l'automne afin d'éviter l'accumulation de débris;
- Dévier l'eau captée par les gouttières à 1,5 m de la résidence vers un puits percolant, la pelouse, une haie, une plate-bande, un jardin ou un baril d'eau de pluie, afin que l'eau y soit absorbée.



4. FISSURES DANS LA FONDATION

Une microfissure dans la fondation peut sembler banale, mais il est très important de se référer à un expert en cas de doute.



Une fissure verticale de moins de 3,2 mm de largeur peut facilement être colmatée.

Par contre, une fissure de dimension supérieure ou horizontale doit immédiatement être vérifiée par un expert.

5. LA PENTE DU TERRAIN



Avec le temps, l'érosion du sol peut créer des dépressions autour de la résidence, favorisant l'infiltration d'eau au sous-sol lors de fortes pluies ou de la fonte des neiges. Cela peut surcharger le drain français et causer des infiltrations.

Pour prévenir ces problèmes, il est recommandé de prévoir une pente de 10 à 15 cm sur 1,5 m de longueur autour des fondations, recouverte de gazon, pour éloigner l'eau de la maison.

6. FENÊTRE DE SOUS-SOL

Il est impératif de s'assurer d'un dégagement minimal de 20 cm (8 pouces) entre le dessous d'une fenêtre de sous-sol et le niveau du terrain.

Lorsque cette distance ne peut être respectée, une margelle (puits de fenêtre) doit être ajoutée pour éviter l'infiltration d'eau de ruissellement par les fenêtres. Le dégagement minimal mentionné ci-dessus doit quand même être respecté entre la bordure de la margelle et le niveau du sol.



Il est essentiel de :



Vérifier l'état des joints d'étanchéité des bordures de fenêtres de sous-sol et les possibles fissures autour de chaque margelle;



Nettoyer le fond des margelles en retirant les débris, les feuilles ou le gazon accumulés;



Prévoir des contreplaqués à positionner solidement dans vos fenêtres ou vos portes si vous êtes près d'une zone inondable;



Prévoir des sacs de sable pour éloigner l'eau de vos ouvertures si vous êtes près d'une zone inondable.

7. DRAIN DE FONDATION (DRAIN FRANÇAIS)



Il est important de faire nettoyer son drain de fondation par une firme spécialisée en hydropression dès que des signes d'accumulation d'eau indiquent une mauvaise évacuation de l'eau autour de la résidence.

8. JARDINS DE PLUIE

Un jardin de pluie est une solution naturelle pour gérer les fortes pluies et réduire les risques d'inondation.

Il capte et retient l'eau, favorisant son infiltration dans le sol plutôt que son ruissellement vers les égouts ou les fondations.

En plus de soulager les systèmes de drainage, il filtre les polluants et améliore l'environnement urbain, tout en étant écologique et durable.



9. SOYEZ ASSURÉS ADÉQUATEMENT

Si vous êtes à risque d'inondation, assurez-vous d'avoir une couverture d'assurance adéquate. En cas de sinistre, communiquez avec votre assureur pour déclarer les dommages et obtenir des instructions. Dressez la liste des biens endommagés ou détruits, et prenez des photos/vidéos avant de les jeter.



Prenez les mesures nécessaires pour limiter les dégâts et conservez les reçus des dépenses engagées. Gardez aussi les reçus des frais de logement et de nourriture, qui pourraient être remboursés selon votre contrat.



Pour plus d'informations, communiquez avec le Bureau d'assurance du Canada au 514 288-4321 ou 1 877 288-4321.

Plan de mesures d'urgence



En cas de possibles inondations, la Ville déploie rapidement son plan de mesures d'urgence :

- Surveillance des cours d'eau 24 h/24;
- Patrouille des secteurs à risque;
- Échange des données sur la surveillance des cours d'eau avec la Sécurité civile, la Régie Incendie et la Régie de police;
- Déploiement des ressources sur le terrain;
- Déploiement d'une signalisation adéquate sur les rues inondées le cas échéant;
- Communication régulière sur son site Web et ses médias sociaux;
- Intervention des services d'urgence lorsque nécessaire;
- Au besoin : Visites des résidences pouvant nécessiter une évacuation et évacuation si nécessaire, enregistrement des évacués et ouverture du Centre de services aux sinistrés;
- Suivi avec les autorités pour le rétablissement.

En bref

La prévention est votre meilleure alliée!



Effectuez un entretien régulier

Prenez soin de vos systèmes de drainage, gouttières, et fondations pour éviter les mauvaises surprises. Un peu de maintenance régulière peut vous épargner de gros soucis.



Respectez la réglementation

En suivant les règlements municipaux, vous protégez non seulement votre maison, mais aussi votre communauté.

Renseignez-vous sur les dernières réglementations concernant l'évacuation des eaux de pluie et l'installation de clapets anti-refoulement.

Vérifications et actions à prendre pour réduire les risques



Identifiez les points d'entrée d'eau

Assurez-vous que votre bâtiment n'a pas de points faibles comme une entrée en contrebas qui pourrait permettre à l'eau de s'infiltrer. Une inspection rapide peut faire toute la différence!



Installez et entretenez votre clapet anti-refoulement

Cet outil est votre meilleur allié contre les refoulements d'égouts. Pensez à le faire vérifier une fois par an pour garantir son efficacité. Il est important de ne pas utiliser la toilette, la laveuse, les lavabos, le lave-vaisselle ou la douche pendant les fortes pluies pour éviter les refoulements.



Gérez vos gouttières

Dégagez-les au printemps et à l'automne pour éviter l'accumulation de débris. L'eau doit s'écouler loin de votre fondation, idéalement dans un jardin ou un baril de pluie.



Protection des ouvertures : renforcez vos défenses

Sécurisez vos portes et fenêtres. Des cloisons étanches ou des batardeaux amovibles peuvent grandement réduire les risques d'inondation. Si vos fenêtres de sous-sol sont trop proches du sol, installez des margelles pour empêcher l'eau de s'infiltrer.



Optimisez votre système de drainage


Nettoyez-le chaque année, surtout après la fonte des neiges, pour garantir son bon fonctionnement. Assurez-vous que votre fausse de retenue est exempte de débris et que la pompe fonctionne correctement, même après une panne d'électricité. Prenez des mesures préventives en vous équipant d'une pompe additionnelle à batteries ou d'une génératrice pour vous protéger adéquatement en cas de panne d'électricité.



Saint-Constant

saint-constant.ca

450 638-2010

 [villedesaintconstant](https://www.facebook.com/villedesaintconstant)